

L'assurance «Flotte véhicules à moteur»

L'assurance flotte de la Vaudoise Assurances est destinée à offrir une protection globale adaptée aux besoins spécifiques de chaque client, en réduisant au maximum les charges administratives et en proposant des couvertures entièrement modulables à un prix avantageux.

La flexibilité des solutions d'assurances «Flottes véhicules à moteur» a fait dans ce domaine la renommée de la Vaudoise Assurances, très à l'écoute des spécificités des entreprises.

Groupe-cible

- PME, PMI
- Communes
- Exploitations agricoles
- Particuliers (l'ensemble des véhicules sont immatriculés au nom de la même personne)

Des solutions qui s'adaptent en souplesse aux besoins des clients

La Vaudoise Assurances propose 2 variantes qui prévoient l'inclusion de l'ensemble des véhicules dans un seul et même contrat, avec une seule facture. Chaque solution s'ajuste précisément aux besoins des clients en matière de sécurité.

Caractéristiques des 2 variantes

Variante 1: flottes normales

(Flottes à partir de 5 plaques d'immatriculation)

- Chaque véhicule peut être assuré avec des prestations à la carte
- Un contrat et une facture détaillée par année (prime provisoire/prime définitive)
- Listes des véhicules mises à jour à tout moment avec prestations et primes par véhicule
- Primes avec système de bonus/malus en fonction du cours des sinistres

Variante 2: grandes Flottes (Z)

(Flottes à partir de 30 plaques d'immatriculation)

- Prestations individuelles par catégorie de véhicules (par ex: voitures de tourisme, voitures de livraison, camions, motocycles, etc.)
- Primes fixes en responsabilité civile et taux fixes en casco, par catégorie de véhicule (primes fixes casco possibles)
- Pas de rétrogradation en cas de sinistre (système Z, sans bonus/malus)
- Décompte de primes présenté par entité de l'entreprise (prime provisoire/prime définitive)
- Listes des véhicules mises à jour à tout moment avec prestations et primes par véhicule

Quelles sont les couvertures assurables par l'assurance flotte?

- Responsabilité civile (dommages matériels ou lésions corporelles occasionnés à des tiers)
- Collision (dommages matériels au véhicule occasionnés par une force extérieure)
- Vol
- Incendie et forces de la nature
- Bris de glaces
- Dommages particuliers
- Dommages de parc
- Effets personnels
- Mobilité
- Accidents des occupants (conducteur et/ou passagers)

Assistance Corporate offerte (véhicules jusqu'à 3,5t assurés en RC, Casco et Occupant)

- Dépannage, remorquage ou rapatriement en Suisse et à l'étranger
- Frais divers
- Avance pour les frais de réparation à l'étranger
- Envoi des pièces détachées

Nos avantages en un coup d'œil

- **Rabais flotte attractif dès 5 véhicules déjà (contrat unique et gestion simplifiée)**
- **Couvertures entièrement modulables tenant compte des besoins spécifiques de chaque client**
- **Inclusion possible en option de la protection de bonus**
- **Renonciation à la faute grave sans surprime (sauf alcool, toute autre incapacité de conduire ou important excès de vitesse)**
- **Solution individualisée, tarif d'expérience dès env. 30 véhicules (sans bonus/malus)**
- **Cross liability (couverture des dommages matériels entre véhicules de la même flotte)**
- **Risk management performant (outils statistiques Visiostat, listes sinistres détaillées)**
- **Indemnisation d'un dommage total en valeur de base majorée de 20% (indépend. de l'âge du véhicule)**
- **Réseau de réparateurs agréés (garantie de qualité et baisse de franchise de fr. 100.--)**
- **Réseau performant d'experts, avec intervention dans les 48 heures suivant la déclaration du sinistre**
- **Participation possible aux bénéfices de la Vaudoise (avantage de la structure mutualiste)**